

SAINT BAUDILLE DE LA TOUR
38118 St Baudille de la Tour

Conseil Municipal du 16 avril 2018

Ouverture de la séance à 20h40

APPEL NOMINATIF DES CONSEILLERS

Etaient présents : Christophe BEAUD – Lydie BERGER-BY – Martial BONNAVENT – Yvette DEPIERRE – Madeleine GENOT – Bernard LIONNET – Julien MALLAND - Valérie MAYET - Jennifer MOLY – Laurent RHONE – Denis THOLLON

Absents excusés : Frédéric ROSTAING – Laurent MURILLON a donné pouvoir à Christophe BEAUD

Secrétaire de séance : Madeleine GENOT

1 – APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 avril 2018

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés

2 - - VALIDATION DU COMPTE DE GESTION DE 2017

Il est précisé que ce compte est validé par le percepteur.

Le compte de gestion pour l'année 2017 s'établit ainsi :

- fonctionnement + 421 882,66 €
- investissement - 28 210,02 €

Voté à l'unanimité des présents et représentés

Après délibération, le conseil municipal **approuve** donc le compte de gestion pour l'année 2017

3 – VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE 2017 ET VIREMENT DE L'EXCEDENT DE CLOTURE

Il est rappelé que ce compte est validé par M. le Maire lequel se retire au moment du vote. Les montants sont identiques à ceux du compte de gestion et fait donc apparaître les résultats suivants :

Excédent de clôture : + 421 882,66 €

Déficit de clôture : - 28 210,02 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'affecter le résultat de la section fonctionnement comme suit :

Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé pour 28 210,02 €

Ligne 002 – résultat de fonctionnement report pour 393 672,64 €

Voté à l'unanimité des présents et représentés

4 – VOTE DES 3 TAXES

M. le maire s'était engagé à ne pas augmenter les impôts les taux restent inchangés, à savoir :

Taxe d'habitation : 6,25 %	Produit attendu : 55 469 €
Taxe foncière bâtie : 17,25 %	Produit attendu : 91 563 €
Taxe foncière non bâtie ; 55,35 %	Produit attendu : 13 229 €

Voté à l'unanimité des présents et représentés

5 – BUDGET PRIMITIF 2018

M. le maire laisse la parole à M. BONNAVENT, 2^{ème} adjoint, lequel propose au conseil municipal un budget constitué de la manière suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses : 872 355 €

Recettes : 872 355 €

Section d'investissement
Dépenses : 498 487 €
Recettes : 498 487 €

Voté à l'unanimité des présents et représentés

6 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE

M. le maire demande au conseil municipal l'aval pour monter et présenter un dossier de demande de subvention FSIL ou DETR (taux octroyé 20 %) pour un montant total de 1 150 000 €

Voté à l'unanimité des présents et représentés

7 – TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

A partir des listes électorales, le conseil municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'assises : numéros 467/326/424/213/295

8 – DEMANDE DE LA STE DE PECHE

La sté de pêche de St Baudille demande qu'un arrêté soit pris afin de lutter plus efficacement contre le braconnage et obtenir, ainsi, un peu plus de poids vis-à-vis des contrevenants.

Voté à l'unanimité des présents et représentés

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 58